

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre le 11/04/2024, à 14h30 le Conseil Municipal de Dammarie-sur-Loing, dûment convoqué le 29/03/2024, s'est réuni en séance publique et en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Ducardonnet, Maire.

Présents : Alexandre DUCARDONNET – Denis SALIN – Rose-Anne BONNEAU - Michel LACHEZE – Béatrice BEAUTE – Gilbert DEBOST - Jean Pierre BEAUCHESNE - Patricia LE FUR

Procurations : Julien CHENAULT à Béatrice BEAUTE  
Sylvie REINE à Patricia LE FUR

Absents :

Secrétaire : Patricia LE FUR

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la précédente séance.

### Finances :

#### 1- Compte Administratif Commune et Assainissement

Ci-dessous le compte administratif de la Commune :

<b>Compte Administratif Commune</b>			
2023	Dépenses	Recettes	Solde
<b>Fonctionnement</b>	352 717,20 €	378 657,81 €	25 940,61 €
Report excédent N-1		221 162,10 €	221 162,10 €
Sous total	352 717,20 €	599 819,91 €	247 102,71 €
<b>Investissement</b>	72 852,16 €	19 715,82 €	- 53 136,34 €
Solde d'exécution reporté de N-1 (001)	6 488,27 €		- 6 488,27 €
sous total	79 340,43 €	19 715,82 €	- 59 624,61 €
<b>Total</b>	<b>432 057,63 €</b>	<b>619 535,73 €</b>	<b>187 478,10 €</b>

Ci-dessous le compte administratif de l'Assainissement :

<b>Compte Administratif Assainissement</b>			
<b>2023</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
<b>Fonctionnement</b>	83 450,68 €	51 926,69 €	- 31 523,99 €
Report excédent N-1	41 782,73 €		- 41 782,73 €
Sous total	125 233,41 €	51 926,69 €	- 73 306,72 €
<b>Investissement</b>	30 919,48 €	36 190,54 €	5 271,06 €
Solde d'exécution reporté de N-1 (001)			
	3 121,22 €		- 3 121,22 €
sous total	34 040,70 €	36 190,54 €	2 149,84 €
Total	159 274,11 €	88 117,23 €	- 71 156,88 €

Le compte de Fonctionnement, toujours en négatif, dû :

- aux recettes antérieures qui n'ont pu être recouvrées en totalité.
- début des travaux de remise en état de la station d'épuration,

Et frais supplémentaires de traitement des boues de la station pendant la période Covid.

## **2-compte de Gestion Commune et Assainissement**

Les comptes de gestion de la Commune et Assainissement transmis par le Trésor Public correspondent aux comptes administratifs.

Les comptes Administratifs et de Gestion sont en concordance.

Vote : 1 voix contre.

## **3- Budget primitif :**

### **A- Commune**

<b>2024</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	449 450,00 €	342 713,00 €
Report excédent N-1		187 478,10 €
virement à la section investissement	80 741,10 €	
Sous total	530 191,10 €	530 191,10 €
<b>Investissement</b>	252 724,10 €	231 607,61 €
Solde d'exécution positif reporté de N-1 (001)	59 624,61 €	
virement de la section de fonctionnement		80 741,10 €
sous total	312 348,71 €	312 348,71 €
Total	842 539,81 €	842 539,81 €

Les budgets prévisionnels des postes de charges générales et du personnel restent sensiblement les mêmes qu'en 2023.

Le changement d'organisation du Personnel n'est pas plus coûteux qu'auparavant, mais beaucoup plus efficace.

Les investissements prévus sont :

- l'étude pour l'isolation des bâtiments mairie, salles associatives.
- L'achat de la Licence IV, pour la réouverture du commerce
- La création d'une réserve incendie aux Sélègres,
- L'isolation des murs et plafonds du bâtiment de la mairie, salle de Conseil et salles associatives.
- La réhabilitation d'un niveau de la Maison Tariol, afin de créer un gîte étape.

Ces investissements nécessiteront évidemment le recours à l'emprunt, malgré une part importante de subventions attendues.

Voté à l'unanimité

### **B-Assainissement**

2024	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	89 489,61 €	162 796,33 €
Report excédent N-1	73 306,72 €	
Sous total	162 796,33 €	162 796,33 €
<b>Investissement</b>	46 946,94 €	44 797,10 €
Solde d'exécution reporté de N-1 (001)		2 149,84 €
sous total	46 946,94 €	46 946,94 €
Total	209 743,27 €	209 743,27 €

Des travaux restent à faire pour le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Son coût d'entretien devient de plus en plus difficile à couvrir par les redevances, le nombre de foyers raccordés étant trop faible.

Le délai de transmission des factures d'assainissement par le Trésor Public reste très long, les factures de 2023 ne sont toujours pas arrivées chez les administrés.

Selon la volonté de l'Etat, la Communauté de Communes reprendra le service d'assainissement à partir de 2026.

Le résultat de l'étude du réseau d'eau potable réalisé par la Sté Merlin, permettra de réduire les fuites d'eau potable, limitant le volume d'eau claire qui arrive à la station.

Voté à l'unanimité.

### **Taxes foncières, taux 1259**

Définition du taux pour 2024, M. le Maire expose qu'il ne souhaite pas augmenter la part communale, l'Etat ayant déjà prévu une augmentation de 3,90%.

Le taux du bâti restera à 34,26%,

Le taux du non bâti à 42,74%,

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants à 9,50

Vote à l'unanimité pour le maintien de ces taux.

## **Délibération Fêtes et Cérémonies, art 623 « publicité, publications et relations**

### **publiques »**

La collectivité doit justifier ses dépenses auprès du comptable des finances publiques, par une délibération précisant l'objet des dépenses.

Le budget primitif de l'article 623 pour 2024 : 10 000€

Les objets concernés sont : ensemble des biens, services, objets et denrées ayant trait aux fêtes et cérémonies de Noël, Pâques, cérémonies officielles, colis ou bons pour les aînés, récompenses pour le fleurissement, décoration Octobre Rose, factures société de musique, troupes de spectacle, location ou achat de matériel pour les manifestations culturelles.

Documents, papiers et objets personnalisés avec le logo de la commune, frais d'annonce et publicité, bulletins d'information.

Voté à l'unanimité.

### **Titularisation Marie DESTRIEUX**

M. Lachèze demande un rapport sur la fréquentation de l'agence postale.

Le contrat avec la poste est assuré jusqu'en 2026, suite à l'appel du responsable de la Poste : pas d'arrêt prévu de ce service sur notre commune.

Demande faite de préciser sur le contrat de titularisation, que ce poste soit lié à la présence du bureau de poste sur la commune.

Vote : 2 contre  
2 abstentions  
5 pour.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Financement des travaux :**

Mairie : 150 000€,

Maison Tariol (1 niveau) : 35 000€

Demande de subvention faite à l'ADIL et CEP,

Au CRST, contrat de 5 ans, jusqu'à 80%, nouvelle période à partir de 2025.

A la Com-Com, par le recours au Fonds de Concours, pour les travaux de la Maison Tariol.

Demande de financement faite au Crédit Agricole, proposition de 3 durées avec taux, à étudier.

#### **Travaux de la Réserve des Sélègres**

Repoussés à la 3<sup>ème</sup> semaine de mai, à cause des intempéries.

Projet d'une réunion d'information au hameau des Sélègres.

#### **Maisons fleuries :**

Fixer les dates de diffusion de l'information, de l'inscription et les deux dates de visite.

Diffuser dans Panneau Pocket.

#### **Fleurissement de la Commune :**

La commission fleurissement rencontrera Mme Hertault pour convenir les emplacements et les variétés de fleurs retenues.

### **Travaux cantonniers**

Bouchage des trous dans la voirie.

Remise des plaques pourtour du cimetière, enlever les gravillons dans 2 allées avant engazonnement.

Fauchage des accôttements

Remise en état table de pique-nique au Moulin Brulé,

Tout cela suivant la météo. Cette dernière n'a pas permis de planter les plants de sapins.

### **Organisation élections européennes :**

Réglementation à consulter, nombre de panneaux, permanence du bureau à définir, appel aux volontaires.

Elus présents : Alexandre Ducardonnet, Gilbert Debost, Jean-Pierre Beauchesne, Rose-Anne Bonneau .

### **Education Nationale**

Rencontre au collège avec l'inspecteur d'académie et différents interlocuteurs aux projets dont les maires du territoire. Création d'un territoire éducatif rural pour les écoles élémentaires du Loing et le collège Henri Becquerel, permettant l'accès aux différents services scolaires, orientation, service médical, favoriser l'accès au culturel par ce projet. ...

### **Village d'avenir**

Suite à notre sélection, faire une réunion de présentation du projet Village d'Avenir.

*La séance est levée à 16h20*

*La secrétaire de séance,*

*Le Maire,*

*Les Membres du Conseil,*